

MAUGES COMMUNAUTÉ

À l'attention de Monsieur Didier HUCHON
Rue Robert Schuman
La Loge - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Nos réf. : MA-2017-03-0073

Nantes, le 8 mars 2017

Copie : Conseil régional des Pays de la Loire

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis, pour avis, le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) « Goulaine-Divatte-Haie d'Allot » 2017-2019 pour lequel Mauges Communauté assure son pilotage. Les membres du bureau de la Commission locale de l'eau ont examiné ce contrat lors de sa réunion du 7 mars 2017.

Le CRBV 2017-2019 réunit deux bassins versants et il est structuré autour des enjeux du SAGE Estuaire de la Loire. Les actions inscrites au contrat ont été examinées.

Sur le bassin versant Divatte – Haie d'Allot :

Les membres de la CLE sont satisfaits des actions inscrites au contrat afin de répondre aux objectifs du SAGE liés à la restauration, à l'entretien des cours d'eau et à la lutte contre les pollutions diffuses.

Sur le bassin versant de la Goulaine :

Le bureau de la CLE est satisfait de la prise en compte des remarques formulées dans l'avis du CRBV 2014-2016 se traduisant par un programme d'actions opérationnel sur le bassin de la Goulaine. Ils soulignent toutefois une ambition modérée concernant la lutte contre les pollutions diffuses au regard de l'état des masses d'eau et des objectifs fixés par la DCE.

En synthèse, la présentation d'un programme d'actions, homogène sur les deux bassins et répondant aux enjeux majoritaires du SAGE, est soutenue par le bureau de la CLE qui émet un avis favorable à ce CRBV.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire